



## CHECK LIST PHARMACIES D'OFFICINE

### Préparation avant livraison

1. **Prendre contact dès à présent** avec le ou les EHPAD desservis ainsi que les autres professionnels de santé passant commande, et convenir d'un rendez-vous de cadrage de la campagne.
2. Au cours de cette réunion, **établir un tableau de bord commun** fixant les étapes de la campagne, les interlocuteurs pertinents dans l'officine et dans l'EHPAD, les modalités et calendriers prévisibles des commandes et livraisons, tant des vaccins que des matériels nécessaires à la vaccination (établir si l'officine livre l'EHPAD ou si l'EHPAD vient chercher la livraison à l'officine), les documents, les éventuels échanges itératifs à prévoir, la mise à disposition éventuelle de temps pharmacien et/ou préparateur, etc.
3. **Se faire connaître du médecin coordonnateur et établir des échanges réguliers** avec lui. Vérifier ensemble la disponibilité sur le lieu de vaccination de la trousse de secours complète prévue par le protocole<sup>1</sup>. S'accorder et échanger sur les modalités de déclaration des effets indésirables éventuels (information réciproque).
4. **Vérifier la disponibilité d'un volume libre suffisant dans le frigidaire** et le bon fonctionnement du système d'alarme. Si nécessaire, prévoir une révision avant la réception des doses.
5. **Utiliser l'outil de commande** ([Commande de vaccins COVID-19 | Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr)) pour déclarer le nombre de doses et la date de livraison prévue, par vaccin et par EHPAD desservi par la pharmacie.
6. Le pharmacien organise la livraison en relation avec l'EHPAD.

<sup>1</sup> Une trousse d'urgence sera à disposition sur le lieu de vaccination, comprenant :

- Deux ampoules d'adrénaline de 1mg/1ml ;
- Deux seringues tuberculoniques de 1ml ;
- Deux aiguilles intramusculaires 21 Gauges ;
- Deux compresses pré imbibées d'antiseptique.

## A l'arrivée du colis au sein de l'EHPAD

1. **Un équipement permettant de maintenir la température** dans l'intervalle de +2 à +8°C (ex : caisses réfrigérées, caisses ou boîtes isothermes, etc.) est prévu pour le transport des vaccins de l'officine jusqu'à l'EHPAD.
2. **Placer le colis impérativement au réfrigérateur dès réception** dans les conditions requises. Lorsque l'officine livre l'EHPAD, livrer, autant que possible dans la journée. **Stockage réfrigéré sous espace protégé des intrusions** - Contrôles des conditions de stockage - 2-8°C. Contrôle de la traçabilité de la température : suivi continu formalisé (document dédié, opposable).
3. **Contrôler le colis** (nombre et aspect des flacons, absence de casse et **verticalité** de tous les flacons, **éviter de les manipuler**) le plus rapidement possible à l'officine (ou à l'EHPAD si livraison par le pharmacien) **puis replacer au réfrigérateur**.
4. **Contrôle des lots à la délivrance** (concordance bon de commande EHPAD versus bon de délivrance) ; document dédié validé par l'officine et validé par l'EHPAD pour assurer la traçabilité de cette étape (réconciliation) ; document à retourner par l'EHPAD à l'officine après réception de la commande. **Seule la date limite d'utilisation sur l'étiquette fournie par le grossiste-répartiteur avec chaque flacon fait foi**.
5. **Assurer une traçabilité formalisée** de la validation de la réception (nombre de flacons vaccins, N° lot, date limite d'utilisation, température de la conservation des vaccins pendant le transport) - **Enregistrer les non conformités** constatées à la réception (document dédié) - **Mettre en quarantaine des flacons/lots non conformes** en attente de retours fournisseurs (en zone dédiée séparée des autres produits et transmission des réclamations au fournisseur pour les produits non conformes).
6. **Vérifier les DM associés** (aiguilles et seringues d'injection).